

Optimisez la rentabilité économique de votre blé dur !

PrioriXtra® à 1 litre/ha

Pourquoi protéger votre blé avec Priori Xtra en 2010 ?

1. Développer le potentiel de rendement de votre blé :

+ 26 quintaux/ha en 2007 (*) en comparaison à un témoin non traité
+ 29,4 quintaux/ha en 2008 (*) en comparaison à un témoin non traité.

2. Améliorer la qualité des grains :

Augmentation du poids spécifique.

3. Optimiser la rentabilité nette/hectare :

1 litre de Priori Xtra = 410 € de gain net par hectare en comparaison à un témoin non traité (sur la base d'un gain de 29,4 quintaux/ha valorisé au prix moyen du blé dur du 22/02/2010).

➔ Une des meilleures rentabilités en 2007 et 2008.

(*) Source Arvalis Sud-Est résultats 2007 et 2008.

☹ Réduire la dose, c'est prendre le risque de ne pas faire exprimer tout le potentiel de sa parcelle :

- ➔ Priori Xtra 1 l/ha : 80,5 quintaux/ha.
- ➔ Priori Xtra 0,8 l/ha : 75,4 quintaux/ha (essai Syngenta 2009 – Aimargues (30)).
- ➔ Soit 5,1 quintaux/ha perdus en baissant la dose.

PERRET
cultures

Vous conseille : **PrioriXtra®**

Un produit performant et efficace sur les principales maladies des blés.

ETS PERRET S.A. - BP 11 - Chemin des Limites - 30330 Tresques
Tél : 04 66 90 59 00 - Fax : 04 66 89 51 42 - www. Perret-sa.com
S.A. au Capital de 1 829 388,21€ - RC Nîmes B 340 596 147
N° SIRET / 340 596 147 00066 - Code APE 515 L - Organisme stockeur 30210
N° TVA Intracommunautaire FR56 340 596 147 - N° agrément Distributeur LR00012

PrioriXtra®

Deux matières actives reconnues : l'azoxystrobine et le cyproconazole pour la protection des blés contre :



rouille brune




septoriose



oïdium

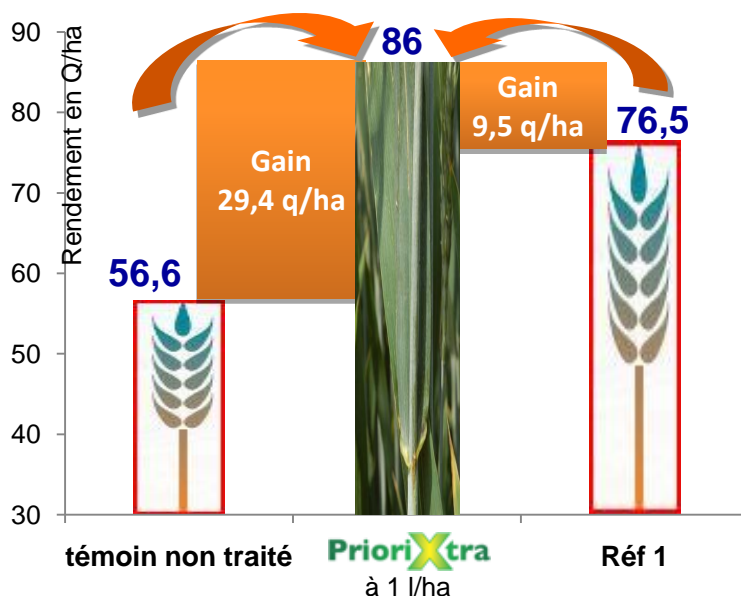
Contre la rouille brune, Priori Xtra procure une très grande souplesse d'utilisation, car il allie la puissance et la durée d'action de l'azoxystrobine et la curativité du cyproconazole.

- ➔ Contient de l' avec son action systémique : protège les épis encore dans la gaine au moment du traitement.
- ➔ La bonne dose de cyproconazole (curativité sur rouille brune).
- ➔ Un produit « prêt à l'emploi » complet.
- ➔ Une longue durée d'action.



PrioriXtra

à 1 l/ha



Essai Arvalis B.D. 2008 – 13 Arles – variété Miradoux
T. Unique le 15 avril 2008 – stade DFE
Maladies : Rouille Brune et Septoria nodorum

Priori Xtra à la dose de 1 l/ha au stade dernière feuille étalée protège votre potentiel de rendement jusqu'à la récolte.

Respecter la réglementation en vigueur et les recommandations des guides de bonnes pratiques officiels disponibles sur le site <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

www.syngenta-agro.fr

Renseignements techniques :  N° Indigo 10 825 00 05 52

Syngenta Agro S.A.S. 1, avenue des Prés - CS 10537 - 78286 Guyancourt Cedex. Tél. : 01 39 42 20 00 ; Fax : 01 39 42 20 10.
Capital social : 22 543 902,80 Euros ; Siren B 433 886 934 RCS Versailles ; TVA FR63433886934.
Priori Xtra® - AV 2060115 - Composition : 200 g/l d'azoxystrobine** + 80 g/l de cyproconazole* - Xn-Nocif, N-Dangereux pour l'environnement.
® Marque enregistrée et *substances actives d'une société du groupe Syngenta, **substance active brevetée.
Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez demander à ne pas recevoir nos offres et informations commerciales ou autres informations. Vous pouvez exercer vos droits soit en adressant un courrier électronique à partir de la rubrique « Nous contacter » du site www.syngenta-agro.fr soit en envoyant un courrier au Département Marketing : Syngenta Agro SAS, 1, avenue des Prés CS 10537 - 78286 Guyancourt Cedex.


Tout le potentiel agro
pour réussir ensemble

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI